

Tchat n°6

Mardi 10 avril 2018

Mr le Maire

Bonjour et soyez les bienvenus à ce 6e 'tchat'. Monsieur le Maire, Pierre-Jean Zannettacci, et Mme McCarron, adjointe chargée des affaires scolaires et de la vie citoyenne, sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Mr le Maire

En attendant la première question, nous nous permettons de vous rappeler que ce soir à 19h, en salle des mariages à la mairie (entrée côté parc du souvenir), aura lieu une réunion de quartier. A l'honneur cette fois ce sera le centre-ville et le quartier des Vernays. Les élus seront présents pour vous présenter les dossiers en cours, pour écouter vos suggestions et pour répondre à vos questions. Un compte rendu sera publié sur le site de la Mairie pour ceux qui ne peuvent pas se libérer.

Colençon Hélène

Bonjour. Merci de nous donner l'occasion de discuter avec vous. J'habite rue du Belvédère. Je remarque parfois que l'air a une odeur de brûlé, de poussière de fumée. Je sens cette odeur encore plus fortement en me promenant chemin de St Etienne, puis en remontant après les Tanneries en direction des Grenouilles (je ne suis peut-être plus sur la commune de l'Arbresle à ce moment-là). Cette odeur est plus forte les jours de vent. Le vent provenant de l'ouest, je suppose qu'une usine de la Pontchonnière est en cause. Pouvez-vous mieux me renseigner? Doit-on s'inquiéter de la qualité de l'air?
Merci.

Nguyen Jason

Bonjour nous habitons rue de paris dans une maison et nous voudrions changer la porte de garage et les fenêtres pour les mettre en gris, c'est possible ? (zone historique)

Mr le Maire

Merci d'être au rendez-vous !

Mr le Maire

Nous répondons d'abord sur la question de M. Nguyen. Tous travaux en périmètre de protection des abords de monuments historiques doivent faire l'objet d'une demande auprès des services des Bâtiments de France, mais notre responsable urbanisme Juliette Rolquin est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche, lors de ses permanences (voir site de la Mairie pour les jours et horaires).

Nguyen Jason

Parfait je vous remercie beaucoup pour votre réponse, je vais aller me renseigner pour trouver peut-être un accord.

Mr le Maire

Sans problème. Le mail de Mme Rolquin : ju-rolquin@mairie-larbresle.fr

Mr le Maire

Mme Colençon. Nous avons eu par le passé quelques soucis avec une entreprise de la zone de la Pontchonnière, qui a d'ailleurs été condamnée, mais pas de remontées depuis... nous prenons note de votre question et nous montrerons vigilants par la suite, sachant qu'il existe des normes environnementales à respecter et qu'une odeur qui ne traduit pas forcément une pollution (particules par exemple).

Colençon Hélène

Je vous remercie pour votre réponse. Bonne journée à tous.

Mr le Maire

Une question est arrivée via notre page Facebook, pour savoir quand la fibre optique arrivera à l'Arbresle. Ce sera pour 2019, mais la commercialisation auprès des particuliers interviendra en 2020 ou 2021 selon le fournisseur.

Mr le Maire

Il nous reste juste le temps de prendre une dernière question avant la fin du tchat...

PROVOST Nicolas

Bonjour à tous,

Et merci à l'équipe municipale pour la mise à disposition de ce média.

Mr le Maire, en tant que cycliste arbreslois, je me demandais si vous aviez pris connaissance des résultats de l'enquête de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette): le "baromètre des villes cyclables".

PROVOST Nicolas

Le taux de réponse pour notre commune y est particulièrement haut (sauf erreur de ma part, l'un des 5 meilleurs du département).

En revanche le résultat de l'évaluation ne nous est pas très favorable ...

Pensez-vous pouvoir tenir compte de cette enquête dans les aménagements à venir ?

Merci d'avance,

NP

Mr le Maire

Honnêtement non, mais nous sommes preneurs de toute information... est-ce disponible en ligne ? En tout cas, dans le cadre de l'étude des mobilités conduite par la CCPA sur le territoire du pays de l'Arbresle, les contraintes propres à la ville de l'Arbresle sont soulignées, notamment pour faire 'codéplacer' vélo et poids lourds sur des axes contraints. C'est notamment pour cela que nous

sommes et resterons déterminés sur la réalisation d'un contournement routier, qui permettrait les aménagements urbains nécessaires aux modes doux.

Mr le Maire

Merci de votre présence, de vos questions, nous fermons le tchat et vous souhaitons un excellent appétit. Peut être à ce soir à la réunion publique ?